

# FORMULAIRE D'APPROBATION

*Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires et  
certificat d'internat de perfectionnement spécialisé en sciences appliquées vétérinaires  
45 crédits répartis sur 4 trimestres*

NOM, Prénom	
Programme d'études	
Spécialité	

## ESTIMATION des frais de scolarité<sup>(1)</sup>

### Étudiants québécois, canadiens non-résidents du Québec<sup>(2)</sup>

- ✓ En moyenne 6 665\$ pour la durée de la formation

### Étudiants français/belges francophones

- ✓ En moyenne 7 521\$ pour la durée de la formation

### Étudiants internationaux

- ✓ En moyenne 24 962\$ pour la durée de la formation, incluant l'application de la bourse d'exemption UdeM<sup>(3)</sup>

## SALAIRES - Département de sciences cliniques

### IPSAV général - Spécialités

- Médecine des animaux de compagnie
- Médecine équine
- Médecine porcine
- Médecine zoologique
- Médecine et chirurgie des animaux de la ferme : pratiques ambulatoire et hospitalière
- Médecine et chirurgie des animaux de la ferme : pratique hospitalière
- Médecine et chirurgie des animaux de la ferme : pratique ambulatoire
- Médecine des animaux de la ferme et équine : pratique hospitalière
- Médecine des animaux de la ferme et équine : pratique ambulatoire
- Ambulatoire équin

### IPSAV spécialisé - Spécialités

- Chirurgie des animaux de compagnie
- Imagerie médicale des animaux de compagnie
- Urgentologie et soins intensifs des animaux de compagnie
- Urgentologie, soins intensifs et chirurgie des animaux de compagnie
- Médecine de population des bovins laitiers
- Médecine interventionnelle multi-espèces à dominance animaux de compagnie
- Thériogénologie

Salaire	Jours fériés (3,60%)	Avantages sociaux (3%)	TOTAL
19 500\$	702\$	585\$	20 787\$

Veuillez prendre note que selon la spécialité, **vous devrez prévoir les frais d'adhésion à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ).**

#### Frais (avant taxes) en vigueur pour l'année 2024-2025

- Ouverture du dossier : 111,72\$
- Analyse du dossier : 239,85\$
- Délivrance d'un permis temporaire : 159,90\$
- Calligraphie de permis : 26,65\$
- Examen de lois et règlements : 139,65\$
- Cotisation : 730,13\$
- Contribution à l'OPQ : 29,50\$
- Total de 1 648,23\$ (taxes incluses)**

J'atteste avoir pris connaissance des informations ci-dessus en date du : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

(1) En aucun temps ces estimations ne peuvent se substituer à une facture ou servir de preuve pour quelque motif que ce soit. Ces estimés sont calculés pour l'année académique 2024-2025. Ces montants incluent les frais afférents aux frais de scolarité, mais n'incluent pas le coût d'admission à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) et l'adhésion au collège de spécialité selon la discipline. Indexation des frais de scolarité : mise à jour annuelle en mai.

(2) Sous certaines conditions.

(3) Prendre note que la bourse d'exemption UdeM pourrait ne pas être renouvelée par l'institution pour l'année académique suivante.